

Kit de survie pour DPO et référent Protection des données

La formation en générale

Durée : 3 jours – 21 heures

Lieu : ISEP Issy-les-Moulineaux

Dates de formation : sur inscription

Prix unitaire : 2450€ HT

Pré -requis

Aucun

Public concerné

- Délégué à la protection des données, DPO et référent RGPD
- Responsable de traitement de données à caractère personnel
- Personne ayant à (ou à faire) réaliser toute action concernant les données à caractère personnel
- Juriste d'entreprise

Moyens et méthodes pédagogiques

Présentiel (salle équipée de moyens de vidéo projection et d'accès Internet). Le module est étayé de cas concrets et interactifs permettant ainsi son adaptation selon le secteur concerné en personnalisant les cas pratiques.

Evaluation et sanction de la formation

Evaluation de l'assimilation des connaissances

Evaluation de la satisfaction

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances juridiques sur la législation Informatique et Libertés et le RGPD.
- Connaître les outils spécifiques du métier : Inventaire, Registre, cartographie, sous-traitants, privacy by design.
- Conçue de façon pratique et opérationnelle, cette formation courte fait la synthèse des points essentiels que doit connaître un DPO ou un référent de la protection des données, pour lui éviter erreurs et perte de temps, mais aussi pour lui donner les clés de son efficacité et de son indépendance.
- Elle permet aussi à une personne qui se destine à assurer ce rôle de bien préparer sa désignation : périmètre de la mission, temps à y consacrer, moyens à prévoir, difficultés à anticiper, etc...

Programme de la formation

La formation est constituée de trois parties

- **Culture « Informatique & Libertés » et RGPD**
 - De quoi parlons-nous ? Définitions
 - Présentation du cadre légal
 - Les grands principes : Minimisation des données, exactitude, Limitation des finalités, sécurité, limitation de la conservation, Licéité/loyauté et transparence et accountability (responsabilisation)
 - Les obligations du Responsable de traitement

- **Mise en œuvre des outils du Délégué à la protection des données / DPO**
 - Privacy by design
 - Encadrer le recours à la sous-traitance
 - Assurer le respect des droits des personnes : consentement, droit à l'information, droit d'accès, rectification, effacement, oubli, droit de notification, opposition, portabilité.

- **Pratique du métier de Délégué à la protection des données / DPO Data Protection Officer**
 - Le DPO ou délégué à la protection des données
 - Maintenir ses registres à jour : registre des activités de traitements, registre sous-traitant, modèle CNIL et modèle DPMS : 'Privacil'
 - Méthodologie d'état des lieux
 - Registre type PME
 - Mettre en place des procédures : de communication aux IRP, de communication au personnel (diffusion de la culture IL), de communication aux clients (site Internet, etc.), de manquement constaté, de gestion du droit d'accès, de contrôle de la CNIL
 - Cas pratiques en sous-groupe